

La pratique des visites en présence d'un tiers : place et rôle de l'intervenant



Durée 2 jours - 12 heures



Dates 4 et 5 novembre 2027



Effectif 15 stagiaires maximum



Tarif TTC INTER - 460€ par stagiaire

INTRA - *Nous consulter*

Réf. AX4-VPTRI



Objectifs

Savoir clarifier son rôle et adapter ses modes d'intervention : de la surveillance à la restauration des liens parent/enfant

Savoir distinguer et utiliser ses propres émotions et représentations afin d'inscrire ses interventions dans un ensemble cohérent sollicitant tous les partenaires concernés



Contenus

Les fondements juridiques et éthiques des visites en présence d'un tiers : quelle mission pour le tiers chargé de l'accompagnement des visites médiatisées ?

L'observation des interactions fines entre le parent et l'enfant : attitudes, occupation et aménagement de l'espace, comportements verbaux et non verbaux, arrivées et départs, retrouvailles et séparations ;

L'apport de la psychologie concernant le fonctionnement psychique des enfants négligés ou maltraités et la théorie de l'attachement ;

Le soutien apporté par le tiers médiateur accompagnant la visite médiatisée : bienveillance et neutralité, présence attentive et sécurisante envers l'enfant, écoute et valorisation du rôle du parent et de ses compétences même partielles pour répondre aux besoins physiques et affectifs de l'enfant, mise en mots des besoins, désirs ou émotions exprimés ;

Le partenariat avec les différents professionnels intervenant auprès de l'enfant et de ses parents ;

L'analyse de sa pratique : partager pour clarifier émotions et représentations mises en jeu par les situations rencontrées.

AXE 4



Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs

Un questionnaire d'évaluation à chaud ainsi qu'une évaluation des acquis, seront proposés à chaque stagiaire qu'il remettra au formateur avant son départ

Des auto-évaluations seront réalisées tout au long de la formation pour que les stagiaires puissent évaluer l'acquisition ou non des savoirs dispensés

Trois mois après, un questionnaire d'impact lui sera adressé visant à recueillir les répercussions concrètes dans sa pratique professionnelle.



Public et prérequis

Les professionnels intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance, ayant une pratique des visites en présence d'un tiers.

Pas de prérequis nécessaire

Délai d'accès : L'inscription doit être réalisée, au plus tard, trois semaines avant le début de la formation.



Pédagogie

Echanges sur la pratique professionnelle des participants.

Apports théoriques.

Travaux en sous-groupes : jeux de rôles, études de cas.



Documentation et bibliographie

Des supports documentaires et des références bibliographiques seront mis à disposition des stagiaires.



Animation

Psychologues cliniciens intervenant dans le cadre de visites en présence d'un tiers



Suivi de l'exécution de la formation

Les stagiaires devront signer une feuille de présence afin de valider la réalisation de la formation.